

2^{ème} réunion

Synthèse de la réunion d'échanges du Mardi 05 MARS 2019 organisée par l'UDAF 68

sur la Démocratie / citoyenneté et l'organisation de l'Etat et des services publics

Durée : 2H00 – 6 Participants

Lieu : UDAF 68 à COLMAR

Cette synthèse reprend les propositions, remarques et interrogations exprimées par les participants.

Proportionnelle : La proportionnelle amène parfois à des alliances « contre nature » et encourage certaines stratégies, comme celle de placer une tête de parti sur un tout autre territoire en étant sûr qu'elle sera élue. On pourrait intégrer cependant une petite dose de proportionnelle.

Vote obligatoire : Pour certains, le vote obligatoire permettrait d'avoir des résultats plus représentatifs. De plus, certains citoyens expriment leur mécontentement alors qu'ils n'ont pas voté. Pourquoi ne pas organiser les élections en semaine ? Mais beaucoup ne s'inscrivent pas sur les listes électorales. Comment pourrait-on les obliger à voter ?

Pour la plupart, le vote ne peut pas être obligatoire car il doit rester une liberté dans notre démocratie. Il est possible que beaucoup de citoyens n'aillent pas voter car les votes blancs ne sont pas pris en compte. Le vote blanc permet de montrer pour qui on ne veut pas voter. Les résultats des élections sont ainsi plus réalistes. La prise en compte des votes blancs pourrait inciter les citoyens à voter.

Limite d'âge des parlementaires : Il faudrait instaurer une limite d'âge pour les élus. Il n'est pas normal qu'un représentant à la CPAM ne puisse pas se présenter après 65 ans alors qu'il n'y a pas de limite d'âge pour les parlementaires dont la fonction est plus importante.

Le nombre de parlementaires : Il paraîtrait judicieux de limiter le nombre de parlementaires à 1 sénateur par département et 1 député pour 300 ou 500 000 habitants.

Avantages des parlementaires après le mandat : La rémunération des parlementaires pendant leur mandat ne questionne pas. Par contre, les parlementaires perçoivent trop longtemps des avantages sociaux ainsi que la retraite. Celle-ci devrait être proportionnelle au nombre d'années de mandat exercé (tout comme un salarié).

Cumul des retraites : Les présidents perçoivent trop de rémunération au-delà de leur mandat. Ils cumulent, comme d'autres élus, les retraites (exemple : les anciens ministres). La retraite devrait être plafonnée.

Rôle du Sénat : Certains s'interrogent sur le rôle du Sénat puisque l'Assemblée Nationale a toujours le dernier mot. Pour d'autres, il représente tout de même une opposition et davantage la ruralité (alors que les députés représentent plus la ville).

Commissions / structures intercommunales : Il y a trop de commissions que les citoyens ne connaissent pas et dont ils ne voient pas nécessairement l'utilité (comme entre autres la commission nationale du débat public). De plus, il serait préférable de « faire le ménage » au sein de ces commissions au lieu de supprimer des services publiques dans les zones rurales.

Aussi le rôle des structures intercommunales est méconnu du citoyen : Où sont-elles ? Que font-elles ? Que peut-on leur demander ? Il y a aussi trop de strates qui engendrent nécessairement des frais.

Fermeture des maternités : La fermeture des maternités pose problème (exemple de femmes qui accouchent lors du trajet). Pour les zones difficilement accessibles, il y a certes l'hélicoptère mais celui-ci est aussi prévu, pour les accidents de la route ou en montagne. Certains évoquent le manque de médecins et les conséquences du numéris clausus.

Lutter contre les incivilités : Certains se sentent en insécurité dans les grandes villes et relèvent des incivilités de la part des jeunes notamment. Il revient aux parents d'éduquer les enfants et non à l'école. Certaines femmes qui élèvent leurs enfants seules se sentent démunies.

Le service militaire permettait d'apprendre à respecter l'autorité et le vivre ensemble. Certains jeunes actuellement ne savent pas gérer la frustration ni l'échec. Ils ne savent pas trouver la solution pour rebondir et se mettent alors en difficulté. Le service universel pourrait y remédier et éviter les dérives.

L'apprentissage : Il faut continuer à encourager l'apprentissage pour les enfants qui ne correspondent pas au système scolaire classique ou souhaitent s'orienter vers un métier manuel.

L'immigration, l'intégration : Certaines personnes ne s'intègrent pas et restent au sein de leur communauté. L'apprentissage du français est primordial pour s'intégrer.

Plus largement, au lieu de faire la guerre dans certains pays, il serait préférable d'aider les populations de ces pays à le reconstruire afin que les populations ne fuient pas. Il faudrait aussi une immigration mieux contrôlée, selon les besoins et par métier.

Organisation de l'Etat et des services publics

Maison des services publics : Elle représente un bon moyen de préserver la proximité des services. En revanche, les interlocuteurs doivent être impérativement « polycompétents » c'est-à-dire formés aux différentes administrations.

De manière générale, il est difficile d'avoir des réponses claires des administrations notamment de la CAF, la CPAM et Pôle Emploi. Les usagers sont ballotés de service en service. Certains s'interrogent sur le rôle et l'utilité de Pôle Emploi qui devrait aider les demandeurs d'emploi à chercher et trouver un emploi.

En revanche, le service des impôts est très réactif et le site internet, facile d'utilisation.

Accessibilité des services publics : Les horaires d'ouverture devraient permettre aux personnes qui travaillent d'accéder aux services (horaires élargis).

Télémedecine : C'est une solution à défaut de mieux, mais le contact humain se perd.